## FONCTIONNEMENT AIDES AUX COURSES

Le CIF-SP remercie tous ses bénévoles qui œuvrent à aider les plus fragiles. Nous recevons des témoignages très encourageants et une reconnaissance de certains partenaires institutionnels.

## S'INSCRIRE:

- Les **bénévoles** doivent s'inscrire par téléphone auprès du CIF-SP (y compris celles et ceux déjà bénévoles de l'association) et se déclarer volontaires et s'assurer qu'ils ne pensent pas être porteurs du Covid-19. Donner ses contacts, son adresse et son périmètre d'intervention ainsi que son moyen de transport.
- Les bénéficiaires doivent s'inscrire par téléphone auprès du CIF-SP (y compris celles et ceux déjà membres de l'association) et se déclarer personne vulnérables dans le besoin de recevoir une aide aux courses. Si une personne pense être porteuse saine ou avoir des symptômes du Covid-19, elle doit le déclarer absolument. Donner son adresse, son moyen de paiement, dire si ils disposent d'internet et se sentent en capacité de commander pour les drives. Si le bénéficiaire est inscrit par un proche, à distance, les courses et moyens de paiement devront être clairement validés par le bénéficiaire.

## **EXPRIMER SA DEMANDE:**

Si possible, plusieurs jours avant, contacter l'association pour exprimer sa demande. Aide aux courses ou médicaments, ou autre demande spécifique que nous étudierons. Les courses doivent être des courses essentielles et mesurées. Ne pas demander des courses pour 2 mois, mais pas pour 2 jours non plus. Prévoir pour une semaine est raisonnable. Pour savoir ce qui est essentiel, c'est l'échange et la négociation avec la plate-forme, qui sait quelles sont les capacités des bénévoles sur tel ou tel quartier.

La demande ne doit pas être exigeante sur les marques ou les quantités, ou encore le type de magasin. Les bénévoles font au plus rapide et pour s'exposer le moins possible.

## **CHOISIR LE MODE:**

- **Je fais une liste de courses précises.** J'évalue le montant et prépare une somme légèrement supérieure en espèces, afin que le bénévole n'ait pas à avancer d'argent et le bénévole va faire des courses. Je peux aussi faire un chèque signé avec l'ordre d'un montant fixe minimum et passer du liquide en appoint.
- **Je (ou un proche) fais une commande à un drive** (de manière anticipée pour être sur qu'un bénévole soit disponible sur ce créneau horaire). Je donne le chèque avec le montant exact inscrit dessus et l'ordre ainsi que ma carte d'identité.
- **Je (ou un proche) fais ma commande à un drive et paie en ligne.** Je préviens le drive de l'identité du bénévole.
- Je me fais aider à distance pour le drive par la plate-forme.

La plate-forme une fois le jour et les modalités établies, contacte un bénévole et lui propose la mission. **Vérifie qu'il aura aussi une attestation de l'association et lui rappelle de faire sa propre attestation.** 

À l'exception des cas ou il y a eu commande et paiement par drive il y aura deux rencontres. **Dans tous les cas, les distances entre les individus de 1.5 à 2 mètres doivent être respectés.** Le bénéficiaire, avant de déposer chèque, espèces, listes de courses au sol doit penser à se laver les mains au savon. S'il pense être atteint par le virus, porter également un masque au moment de l'échange si possible.

Le bénévole porte des gants et les change régulièrement, ou se lave les mains avec une solution hydroalcoolique le plus souvent possible, pendant les courses, avant et après chaque échange. Il pense à sa protection en permanence.

Dans tous les cas, il ne doit pas y avoir d'échange direct, de main à main : moyen de paiement, ticket, courses, sont déposés et récupérés au sol, avec les mains fraîchement lavées et/ou des gants.

Notre fonctionnement se découvre au jour le jour, toutes les parties doivent être indulgentes les unes avec les autres. Rien ne sera parfait. Nous sommes tous inquiets mais la gentillesse est une richesse que nous pouvons continuer à entretenir tout en respectant les consignes de sécurité.

Si vous avez le temps, pouvez-vous nous écrire ce que la situation actuelle change dans votre vie? bientraitance@cif-sp.org ou CIF-SP, 20 rue de la Clouère, Appt 5, 86000 Poitiers.

CIFESP SOLIDAIRES ENTRE LES ÂGES

Dans tous les cas faites le : 05 49 37 07 78